



Lundi 6 décembre 2021
Communiqué de presse

Convention Territoriale Globale

Signature du projet social partagé entre la Caf, l'Agglo et les communes pour un territoire solidaire et équitable

Il y a un an, la Caf et l'Agglo annonçaient leur engagement dans un projet social partagé. Objectif, répondre, ensemble, aux besoins des habitants et aux enjeux sociaux du territoire à travers des actions concrètes et innovantes. Aujourd'hui, signature officielle qui marque le démarrage opérationnel du projet.

Accueil du jeune enfant, accompagnement à la parentalité, animation de la vie sociale, logement, enfance, jeunesse, accès aux droits et inclusion numérique... Valence Romans Agglo et à la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme interviennent sur des domaines communs. **Leur volonté aujourd'hui est d'optimiser l'offre existante et de développer des actions innovantes adaptées aux habitants du territoire** en lien avec les communes.

La Convention Territoriale Globale est faite pour ça. Son rôle ? **Identifier les besoins et les enjeux du territoire pour élaborer un plan d'actions cohérent qui répond aux réalités et aux besoins des familles.** Tout en garantissant **l'accessibilité des services et l'égalité des chances pour tous** et en favorisant **l'épanouissement, le vivre-ensemble et l'implication citoyenne.**

Concrètement, cela peut se traduire par la création de places en crèches, l'accueil en crèche ou en centre de loisirs d'un enfant en situation de handicap, des places de crèches à vocation d'insertion professionnelle, des actions itinérantes menées par les centres sociaux, des opérations d'éducation aux médias et au numérique pour les jeunes et la sensibilisation à l'apprentissage du langage dès l'entrée en crèche. Ou encore la création d'une ludothèque itinérante, le développement de la médiation scolaire et de l'accompagnement à la parentalité pour l'insertion des gens du voyage, l'accompagnement à l'inclusion numérique, le soutien aux projets d'auto réhabilitation de logements...

Mené en concertation avec les différents acteurs du territoire, ce projet social partagé repose sur **quatre axes stratégiques** pour les cinq prochaines années :

- Adapter et conforter une **offre de services équilibrée** sur le territoire
- Faciliter **l'accès à l'information et aux services pour tous**
- Développer les **coopérations** et les **innovations**
- Favoriser les **liens sociaux**, les **solidarités** et les **initiatives** des habitants et partenaires

Des services de qualité pour tous

La Convention Territoriale Globale vient **renforcer les actions et les dispositifs existants**. Elle **favorise les synergies et innovations entre les différents acteurs locaux** tout en s'appuyant sur les **politiques sociales menées par la Caf, l'Agglo et les communes** au bénéfice des habitants.

A l'échelle du territoire, **la Caf intervient auprès de ses partenaires, l'Agglo, les communes, les associations...** pour accompagner l'offre de services aux familles (18 millions d'€ versés) **et en direction des familles** avec 275 millions d'€ de prestations légales versées. Au total, 48 471 ménages allocataires sont concernés, soit 52.5% de la population. **L'Agglo, elle, engage environ 13 millions d'€ par an** pour la mise en œuvre de sa politique familles.

Premiers services concernés, **l'accueil collectif pour les tout-petits** avec, sur le territoire, 56 structures petite enfance accueillant 3 554 enfants et **l'accueil individuel** proposé par les assistantes maternelles (874 en activité fin 2020). Mais aussi les **accueils de loisirs périscolaires** (91 équipements), **extrascolaires** (40), les **accueils ados** (23) ou encore le déploiement de la **Prestation de service jeunes Caf**.

Les actions d'accompagnement à la parentalité permettent aussi aux parents et aux enfants de partager des moments de vie ensemble et d'être accompagnés dans leur quotidien. Elles sont généralement portées par des **structures d'animation de la vie sociale** comme les centres sociaux et espaces de vie sociale ou par des **associations** (+ de 30 structures sur le territoire).

Le territoire compte également **deux Maisons de l'habitat** (Romans et Valence) **qui informent et facilitent l'accès aux logements et à leur rénovation**. Avec, en complément, pour les jeunes, trois foyers de jeunes travailleurs, des résidences étudiantes et des initiatives de solidarité intergénérationnelle.

Autre enjeu, **l'accès aux droits pour tous et l'inclusion numérique** et une attention particulière portée aux habitants éloignés du numérique ou vivant des situations complexes. Objectif, plus de proximité, le renforcement des partenariats ou encore le déploiement de structures France Service et de points numériques Caf.

En savoir plus

La Convention Territoriale Globale [en vidéo](#)

Contacts presse

Valence Romans Agglo | Hveline Réhault | 04 75 63 76 45 | 06 28 83 94 98 | hveline.rehault@valenceromansagglo.fr
Caisse d'Allocations Familiales Drôme | Muriel Bénistrand | 04 75 75 62 36 | muriel.benistrand@cafvalence.cnafmail.fr